



Directeur / Directrice d'établissement ou de service d'intervention sociale

Le ou la responsable d'établissement ou de service d'intervention sociale a pour rôle d'en garantir la bonne marche en supervisant sa gestion financière, mais aussi administrative et logistique, et en coordonnant l'activité de l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices.

SOMMAIRE

[Le métier](#)

[Les études](#)

[Emploi et secteur](#)

[Pour aller plus loin](#)

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Directeur / directrice d'établissement et service social et médico-social

Secteur professionnel : Social

Centres d'intérêt : J'aime être aux commandes, J'aime organiser, gérer



© Didier Gauducheau/Onisep

Le métier

Maison d'accueil spécialisée, foyer de l'enfance, institut médico-éducatif, centre d'hébergement d'urgence... Le ou la responsable d'établissement ou de service d'intervention sociale assure le bon fonctionnement d'une structure d'accueil ou de soutien destinée aux personnes en situation de handicap, aux seniors, aux jeunes victimes de maltraitance ou condamnés par la justice... Ses principales missions consistent à superviser la gestion financière, c'est-à-dire la comptabilité, et à piloter la direction des ressources humaines, qui comprend les recrutements et le management des équipes. Il ou elle doit aussi concevoir et formaliser, tous les 3 à 5 ans, le projet d'établissement : réflexion sur les axes de développement, prévision de nouveaux modules éducatifs... Autres responsabilités lui incombant : organiser des actions de communication pour faire connaître les services de sa structure, veiller à la conformité des actions de son établissement avec les réglementations en vigueur, au respect des droits des personnes accueillies, et à la qualité des prestations proposées. Faire monter en compétences les équipes en place, en leur soumettant notamment des offres de formation, est un autre volet de l'activité. Rigueur, organisation, partage d'informations, adaptabilité et disponibilité sont des compétences indispensables à déployer au quotidien. Autre prérequis dans l'exercice du métier : le sens du relationnel et du management.

Les études

Après le bac en 5 ans

Le CAFDES (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale) est recommandé pour exercer. La formation est accessible après un diplôme d'État de niveau bac + 2 du champ sanitaire et social ou un diplôme de niveau bac + 3, et dure entre 24 et 30 mois.

bac + 5

→ [Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale](#)

→ [Formation directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social](#)

Emploi et secteur

Secteur

Social

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

[J'aime être aux commandes →](#)

[J'aime organiser, gérer →](#)

Autres métiers à découvrir

Instructeur pour l'autonomie des
personnes déficientes visuelles

Coordinateur en mdph

Conseiller technique en accessibilité

Transcripteur-adaptateur

Moniteur d'atelier